

**Rapport du comité d'Église de Woluwe du 17 mars 2021**

**1. Publicité des décisions du comité**

Le comité a décidé de faire un bref compte-rendu à envoyer aux membres d'Église. Providence envoie à Kohlia pour relecture et voir si c'est nécessaire de transmettre l'entièreté du compte-rendu du comité aux membres. Ensuite, Claude le joint au mail hebdomadaire.

**2. Attitude par rapport à la réouverture de l'église**

Si des membres veulent prier et chanter avec d'autres membres à l'église de Woluwe. Ils peuvent informer Claude. Ils pourront visionner une prédication préenregistrée à l'église. Un minimum de 5 personnes est nécessaire pour ouvrir l'église.

**3. Remarque au sujet de l'annonce faite lors du décès de Walter puis de Roger**

Avec la crise sanitaire actuelle, l'annonce a été mise dans le mail hebdomadaire et sur le site internet de l'église. Le comité estime que cela était suffisant.

**4. Remarque sur le fait qu'on n'aurait pas donné aux membres la possibilité de soumettre des points à l'ordre du jour.**

À la prochaine réunion administrative, on demandera aux membres s'ils veulent ajouter des points à mettre à l'ordre du jour. Et les membres du comité analyseront ces points avant de les transmettre à tous les membres d'Église.

**Prochaine réunion du comité: Mardi 27 avril 2021 à 19h30 en visioconférence via Zoom.**